



DIPE/22-938-804 du 22/08/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE ANNEE SCOLAIRE
2021/2022 - CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

Au titre du vivier 1 :

AGARRAT	STEPHANE
ALBUIXECH	MARJORIE
ARVOIS	EMMANUEL
AZAMOUM	AKIM
BARNIER	CELINE
BIANCHERI	YANNICK
BOTTIN VATANI	FRANCOISE
BOUCHAMMA	KARIM
BOULBES	JEAN LOUIS
BOURDAIS	ERIC
CADIERE	GIL
CALVIE	PATRICIA
CARTA	EDMOND
CHARDES	CARINNE
CISSE	AMINATA
CONDAT	LAURENCE
CROCHET	CLARA
DESROSIERS	FABIENNE
DUCOS	LIONEL
FABRE	CAROLINE
FERNANDEZ	EUSEBIO

FLEURY	CATHERINE
FOUQUET	SIDONIE
FROMIN	MAGALIE
GOMEZ	NATHALIE
GUIGUET	FABIEN
HAMLIL	MOHAMED
JOURDAN	FRANCK
KRIVTCHIK	CORINNE
LEFEBVRE	OLIVIER
LEGEAY	PHILIPPE
LEGREE	NICOLAS
MARTINI TRIBOUT	EVELYNE
MEDDAHI	ATIKA
MELLI	GUYLAINE
MOLINA	ALEXANDRA
MONTEIL	ALEXANDRA
MOUMA	KARIM
NARDIN	BRUNO
PETAPERMAL	STEPHANE
PICOT	RENAUD
PUGA	CELINE
QUERRIEN	HERVE
REMALI	SAADA
REY	FREDERIC
RICHIER	CLAUDINE
ROMANI	BRIGITTE
ROSENBERG	CATHERINE
ROUSSET	MURIEL
ROUX	FREDERIC
SACHS	CAROLE
SCHWANCK	ERIC
SEMERIA	FREDERIC
SYMES	PASCALE
TARDIVEAU	JEAN MICHEL
TATAR	LYESSE
TEYSSIER LA ROCCA	MARIELLE
THONION	NATHALIE
VERAY	BENJAMIN
VIGLINO	SYLVAIN
VILLEDIEU	CATHERINE
VIROLLE	CHRISTINE
ZOUANIA	SANDRA

Au titre du vivier 2 :

CABRERA	MICHEL
---------	--------

CHABRAND	LILIANE
CORSO	JOSEPH
HUGUET	GERARD
MANIKOWSKI	MARC
NERSESIAN	PATRICIA
SANCHEZ	CHRISTINE
TURC FORTOUL	SYLVIE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines